

# Conseil d'école

1/3

Jeudi 10 novembre 2022

## **Invités**

Membres de droit à part entière avec voix délibérative.

- Mme Cécile FLOCHEL et directrice de l'établissement, présidente du conseil d'école enseignante de CM1/CE2.
- , Mme Elodie COQUOIN, enseignante CE1/CM2
- Mme Agathe TRANSON, enseignante de GS/CP.
- Mme Christine DAGRON, enseignante de TPS/PS/MS.
- Mr Charles MAHOUI, Inspecteur de l'Education Nationale, Circonscription de Mamers
- Mr Jean-Louis CLEMENT, Maire de la commune de Saint Ouen de Mimbré.
- Mme CARNIAUX , représentante titulaire des parents d'élèves.
- Mme PETIT, représentante titulaire des parents d'élèves.
- Mme MEGISSIER, représentante titulaire des parents d'élèves.
- Mme LEMERCIER représentante titulaire des parents d'élèves.

Membres avec voix consultative

- Mme ROMET, représentante suppléante des parents d'élèves.
- Mme HACHE, représentante suppléante des parents d'élèves
- Mr HUET, représentant suppléant des parents d'élèves
- Mr LELIEVRE, représentant suppléant des parents d'élèves
  
- Mme Gwendoline BESNARD enseignante CE2/CM1 , décharge de direction
- Mme Claude CHERON, Conseillère municipale, déléguée auprès du conseil d'école.
- Mme Geneviève BRIFFAULT, Conseillère municipale, déléguée auprès du conseil d'école
- Mme Maggy Fenouillère, Membre du RASED, correspondant RASED de l'école.

## **1 Vote des règlements**

- Vote du règlement du conseil d'école 2022/2023 → Adopté à l'unanimité.
- Vote du règlement intérieur 2022/2023 → Adopté à l'unanimité.  
Ce règlement sera distribué dans les cahiers et devra être signé par les deux parents.

Des questions diverses ont été posées , il y sera répondu au fur et à mesure de l'ordre du jour.

## **2.Equipe et effectifs**

Quelques changements dans l'équipe : Mme Le Bihan en congé de formation est remplacée par Mme Transon nommée à titre provisoire sur le poste.

Mme Gwendoline Besnard est cette année ma décharge de direction.

Je profite de ce point sur l'organisation, pour répondre à Mme LEMERCIER lorsqu'un enseignant est absent et non remplacé , les élèves sont répartis dans les classes. Lorsque l'enseignante de maternelle , Christelle s'installe avec un groupe de petits dans la garderie, afin qu'elle ne reste pas seule dans le bâtiment des maternelles.

EFFECTIF actuel

PS1	PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2	8	10	12	8	11	16	6	9
Effectif total : 82								

Prévision d'effectif : rentrée 2023

PS1	PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2	7	8	10	12	8	11	16	6
Effectif total : 80								

:

## **2. Sécurité**

2 exercices ont eu lieu en première période :

- Un exercice d'évacuation incendie : Cet exercice s'est bien passé avec notamment une grande rapidité d'évacuation chez les petits depuis la mise en place de la corde.
- Un exercice dans le cadre du plan particulier de Mise en Sûreté, le PPMS. Cet exercice a été construit sur le modèle du type « intrusion ». Les élèves avaient pour consigne de se cacher sous les tables afin de ne pas être vus. Le terme de jeu de cache-cache a été utilisé pour les plus petits.
- Le signal n' a pas été entendu par tous, le mode type corne de brume de stade est trop aléatoire. Il faudrait trouver un autre système à la fois très sonore et fonctionnant assurément quand on en a besoin. L'idée d'une sirène électrique par classe est évoquée.
- Les consignes de sécurité ont été respectées par la plupart des élèves. Lors de l'exercice, les issues ont été fermées et les consignes ont été respectées. Le 2<sup>nd</sup> exercice de type PPMS sera un exercice de confinement.

## **3. Elections de parents d'élèves**

46,8 % ce qui est un peu moins que l'an dernier.

Par contre 8 parents se sont présentés ce qui est beaucoup mieux que l'an dernier ou nous avons seulement 5 parents.

## **4. Point sur les évaluations CP/CE1**

CP : Les évaluations révèlent qu'une élève de la classe sur 8 est en difficulté, à la fois en français et en mathématiques.

CE1 : En français, 2 élèves à besoins. Leurs difficultés relèvent de lacunes en lectures, en fluence notamment. Déjà beaucoup de progrès faits dans ce domaine depuis le début de l'année.

En maths, les plus grosses difficultés rencontrées l'ont été en Résolution de problèmes. Cela mobilise beaucoup de compétences.

## 5. Coopérative scolaire

### Bilan des actions de l'année scolaire 2021/2022

Présenté par les mandataires de la coopérative scolaire :

Bilan joint en annexe

## 6. Projets et sorties

	<i>Socle commun de connaissances, de compétences et de culture</i>					
<i>Action</i>	<i>Cycle</i>	<i>1. Des langages pour penser et communiquer</i>	<i>2. Méthodes et outils pour apprendre</i>	<i>3. Formation de la personne et du citoyen</i>	<i>4. Systèmes naturels et systèmes techniques</i>	<i>5. Représentations du monde et de l'activité humaine</i>
Education Musicale Thème de l'année « les artistes emblématiques de la chanson française » La date n'est pas fixée	1/2/3	x		x		

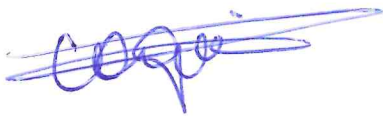

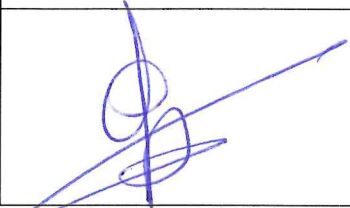
:

Réflexion autour du remplissage de la salle (vente de places en amont...)						
Concours de Scrabble (si confirmé)	3 + CE2	x				
Ecole et cinéma Film 1 : Maternelles : A table !(t2), Panda petit panda (t3) GS/CP/CE1/ :Kerity la maison des contes (t1) , le mécano de la générale (t2), le chien jaune de Mongolie (t3) CE2/CM1/CM2→ Chantons sous la pluie (t1), l'extraordinaire voyage de Marona (t2), PAï (t3)	2 et 3	x				
Noel : réunion chantée et gouter 16/12						
Actions sportives : - Piscine période 3 (GS/CP /CE1/CE2) - 28/03 au 23/06	2			x		
Enduro vendredi 21 octobre Comme toujours cela s'est très bien passé et nous remercions tous les parents qui nous ont bien aidé et sans qui nous ne pourrions pas organiser ce type d'évènement.	Tous					
Journée portes-ouvertes le 11 mars 2023 de 9h00 à 12h30	tous					
Voyage scolaire : pas défini pour le moment	Tous					

## 7. Travaux et Achats

	Demandés lors du/des précédent(s) conseil(s) d'école	Effectués	A prévoir
<b>Cour de récréation</b>			
La petite maison : un banc est cassé et les vis sont saillantes			x
Le trou dans la haie à coté du portail , c'est dangereux car les enfants pourraient sortir.	x		
<b>Classe de Mme TRANSON</b>			
Porte du sas ne s'ouvre pas de l'extérieur seulement de l'intérieur.			x
Vérifier les néons qui clignotent			x
Prévoir des casiers pour les chaussures			x
<b>Classe de Mme Dagron</b>			
Vérifier les néons qui clignotent			x
Remerciements pour la peinture, l'étagère	x		
Embouts de lavabo			x
<b>Classe de Mme Flochel</b>			
Il n'y a plus d'eau au lavabo			x
Porte disjointe (57) cet hiver l'air froid pourrait rentrer			x
Eau chaude aux lavabos			
<b>Classe de Mme Coquoin</b>			
Un néon ne fonctionne plus			x
<b>Ecole</b>			
Remerciement pour les ordinateurs (la mairie et les parents d'élèves)	x		
Une souris d'ordinateur est défectueuse			

:

Mme COQUOIN, Secrétaire de séance	Mme HACHE Représentante des parents élus	Mme FLOCHEL, Directrice
		

Coopérative scolaire de l'École Primaire, à SAINT OUEN DE MIMBRE (72 130), 6 rue des Écoles  
(072-272130008)

Compte : Crédit Mutuel 00086707301 - ; ouvert le 01/09/2016

Mandataire : Christine DAGRON. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est clos.

### Compte de fonctionnement général du 1.09.2021 au 31.08.2022

<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	1 625,23	7070 0008	Ventes d'objets	2 775,45
6168 1008	Assurances	0,00	7080 0008	Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	2 640,47	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	0,00
6270 0008	Frais bancaires	8,00	7551 0008	Contributions participatives	443,10
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 72	181,60	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	164,26	7562 0008	Participations des familles	0,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	450,00
<b>Total des charges (A) :</b>		<b>4 619,56</b>	<b>Total des produits (B) :</b>		<b>3 668,55</b>
<b>Résultat de l'année 2021 - 2022 (B-A) (+/-) : -951,01</b>					

### Bilan simplifié au 31 Août 2022

<u>ACTIF</u>		Soldes des comptes au 31/08/2022	<u>PASSIF</u>			
512	Banque(1)	509,76	110	Report à nouveau au 1.09.2021 :	1 508,32	
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2021			
530	Caisse en espèces (2)	47,55	<b>Résultat de l'année 2022 :</b>			<b>-951,01</b>
5..	Autre compte	0,00	478.2 Erreur débitrice :			0,00
	478.1 Erreur débitrice :	0,00	<b>Total du passif :</b>			<b>557,31</b>
<b>Total de l'actif :</b>		<b>557,31</b>				

La différence entre l'actif et le passif est : 0,00

Le bilan simplifié est équilibré.

#### (1) Compte bancaire 512 :

Le Mandataire de la coopérative ou du foyer doit fournir la copie d'un relevé de compte bancaire, où figure le solde indiqué en 512, et doit compléter le tableau (rapprochement bancaire) ci-dessous :

Solde indiqué sur le relevé bancaire fourni : 509,76

n° chèques	chèques ou versements	Dates	Montants

Solde indiqué dans le bilan (case 512) : 509,76  
Le rapprochement bancaire est bon.

#### (2) Arrêté de caisse au 31 août 2022 :

La caisse n'étant pas un compte bancaire, les sommes indiquées doivent être vérifiées par deux personnes non-mandataires :

	Nombre	Somme
Billets: 200,00	0	0,00
100,00	0	0,00
50,00	0	0,00
20,00	0	0,00
10,00	0	0,00
5,00	0	0,00
Pièces: 2,00	7	14,00
1,00	14	14,00
0,50	39	19,50
0,20	0	0,00
0,10	0	0,00
0,05	1	0,05
0,02	0	0,00
0,01	0	0,00

Solde indiqué dans le bilan (case 530) : 47,55

L'arrêté de caisse est bon.

**Ce Compte-Rendu Financier 2021 - 2022 semble correct.**